

Mesures temporaires applicables aux déplacements par voie aérienne

Réseaux transatlantique et régional

Destinations		Mesures et modalités de voyage				
Depuis	Vers	Motifs impérieux ⁽¹⁾	Test RT-PCR du Covid-19 3 jours avant départ	Attestation absence de symptômes Covid-19	Prise de température	
					Escale de départ	Escale d'arrivée
	Pointe-à-Pitre	✗	✓	✓	✗	✗
	Fort-de-France	✗	✓	✓	✗	✗
	Cayenne	✗	✓	✓	✗	✗
	Punta Cana	✗	✗	✓	✗	✓ ⁽⁴⁾
	Port-au-Prince	✗	✗	✓	✗	✓ ⁽⁴⁾
	Saint-Martin Grand Case via Pointe-à-Pitre	✗	✓	✓	✗	✗
	Saint-Barthélemy ⁽²⁾ via Pointe-à-Pitre	✗	✓	✓	✗	✗
	Paris Orly 4	✗	✗	✓	✗	✗
	Fort-de-France	✓	✗	✓	✓	✓
	Saint-Martin Grand Case	✓	✗	✓	✓	✓
	Paris Orly 4	✗	✗	✓	✗	✗
	Pointe-à-Pitre	✓	✗	✓	✓	✓
	Saint-Martin Grand Case	✓	✗	✓	✓	✓
	Paris Orly 4	✗	✗	✓	✓	✓
	Paris Orly 4 ⁽³⁾	Européens ✗ Non Européens ✓	✗	✓	✗	✗
	Paris Orly 4 ⁽³⁾	Européens ✗ Non Européens ✓	✗ Recommandé 3 jours avant l'embarquement	✓	✓	✓
	Paris Orly 4 via Pointe-à-Pitre	✗	✗	✓	✓	✓
	Pointe-à-Pitre	✓	✗	✓	✓	✓
	Fort-de-France	✓	✗	✓	✓	✓
	Paris Orly 4 ⁽²⁾ via Pointe-à-Pitre	✗	✗	✓	✗	✗

✓ Requis ✗ Non requis

(1) Motif impérieux à justifier : déclaration sur l'honneur accompagnée d'un document justificatif (contrat de travail, justificatif de domicile, justificatif médical...).

(2) Avec Air Antilles et St Barth Commuter.

(3) En l'absence de dépistage, les passagers pourront faire le test à l'arrivée ou effectuer une quarantaine (14 jours). Les passagers non européens doivent justifier d'un motif impérieux et présenter une attestation de déplacement international dérogatoire vers la France métropolitaine s'ils se déplacent pour motifs de santé.

(4) La prise de température est obligatoire :

- au départ et à l'arrivée à Port-au-Prince.

- à l'arrivée à Punta Cana.

Au départ : tout passager affichant une température > à 38°C sera refusé à l'embarquement.

A l'arrivée : tout passager affichant une température > à 38°C sera soumis à une quatorzaine dans un lieu indiqué par les autorités sanitaires.